



Directive de Préparations de surfaces

Conditions Environnementales

- Prévoir et assurer avec stabilité des conditions ambiantes salubres et sécuritaires pour la santé, la protection des travailleurs, du public, des travaux et de l'environnement pendant et après l'installation.
- Prendre soin de lire les Fiches Signalétiques, les modes d'emploi et les directives concernant les précautions à l'emploi et à la protection de l'environnement. Se conformer aux pratiques de l'industrie, aux règles de l'art, aux recommandations du manufacturier et aux réglementations fédérales, provinciales et municipales.
- Fermer les portes, les fenêtres, les ventilateurs, les appareils de climatisation et de chauffage. Fermer le chauffage radiant et protéger les travaux des courants d'air, des rayons de soleil et de la chaleur excessive pendant les travaux d'installation et les prochaines 72 heures.
- Si nécessaire, bâtir un abri temporaire et installer des unités de chauffage d'appoint à combustion indirecte pour permettre d'effectuer les travaux et d'assurer le mûrissement à température adéquate. Aménager les conduits d'échappement des unités de chauffage vers l'extérieur afin d'évacuer les gaz toxiques préjudiciables à la santé des travailleurs et à la bonne performance des produits et des travaux.
- Conserver la température du support et des zones à carreler entre 10°C (50°F) et 35°C (95°F) pendant l'exécution des travaux et pendant au moins 7 jours consécutifs ou selon les normes d'installation des carreaux de céramique du ANSI A-108.
- Examiner l'endos des carreaux et des pierres pour déceler la présence de poussière, saletés ou contaminant. Au besoin, essuyer les endos à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon humide et propre.

Note: Avant d'effectuer les travaux : Faire l'inspection du site et l'examen des supports et des conditions de chantier. Faire un rapport écrit à l'entrepreneur général, l'architecte, le propriétaire ou le promoteur de tout défaut ou de toute non-conformité pouvant porter préjudice à la qualité des travaux.

Ne pas procéder à l'exécution des travaux tant que les surfaces et les conditions de chantier ne sont pas rendues conformes aux modes d'installation des produits prescrits et aux exigences des spécifications ANSI A108 concernant l'installation de carreaux de céramique. Pour plus de détails, se référer à la dernière édition du manuel "TCNA- TCA HANDBOOK FOR CERAMIC TILE INSTALLATION" et du "MANUEL D'INSTALLATION DE TUILE- GUIDE POUR DEVIS 09300" de l'A.C.T.T.M.

Préparation des Surfaces

Généralités

- Toute surface portante sous-jacente doit être de construction solide, saine, stable, d'aplomb, d'équerre et plane; l'écart de planéité ne doit pas dépasser 3 mm sur 2.44 m (1/8" sur 8') pour les murs et 6 mm sur 3.05 m (1/4" sur 10') pour les planchers selon les normes de ANSI A108 et du TCA Handbook.
- Les surfaces doivent être propres et libre de traces de poussière, de saleté, d'huile, de graisse, de cire, de peinture, d'agent de cure, d'enduit, de goudron, de durcisseur, d'apprêt, de scellant, de décoffrant, de laitance, d'efflorescence, de particules lâches et de toutes substances pouvant empêcher ou réduire l'adhésion.
- Les surfaces doivent être exemptes de toute trace d'acide, d'alcali, de savon et de produits de nettoyage chimiques.
- De manière mécanique : Dépolir, strier, sabler, graver ou scarifier les surfaces (par exemple : avec une machine à pression d'eau, une machine à jet de bille ou une sableuse, etc.).

Note : Pour poncer ou scarifier des surfaces pouvant contenir de la silice, porter un masque de protection anti-poussière approuvé NIOSH. La manipulation de matériaux et le traitement de surfaces pouvant contenir de l'amiante doivent être effectués par des professionnels selon les lois et les réglementations en vigueur.

- La gravure des surfaces à l'acide est nettement à déconseiller.
- Le support doit être sec.
- Pour les carreaux de céramique ou de porcelaine de 30 x 30 cm (12" x 12") ou moins, la conception structurale de la charpente ne doit pas permettre un affaissement ou une déflexion au-delà de L/360 de la portée lorsque soumis à l'épreuve jusqu'à 136 kg (300 livres) de charge concentrée selon la méthode ASTM C 627.

Pour les carreaux de forme rectangulaire dont la plus petite dimension dépasse 38 cm (15") et les carreaux de 45 cm (18") carré jusqu'à 58 x 58 cm (23" x 23"), cet affaissement ne doit pas dépasser L/540 sauf si une membrane pare-fissures est installée à même le système. Pour les carreaux de 60 x 60 cm (24" x 24") et plus et pour **tous** les revêtements de pierre naturelle : l'affaissement ou la déflexion maximum ne doit jamais dépasser L/720. Dans tous les cas, l'affaissement et la courbature de l'ensemble charpente revêtement doivent être uniformément répartis sur l'étendu de la plus longue portée.

Condor Chimiques Inc.

2645-B, boul. Terra-Jet, St-Cyrille-de-Wendover, Québec, J1Z 1B3

Tél.: 819-474-6661 Téléc.: 819-474-6681

www.condorchimiques.com

info@condorchimiques.com





Directive de Préparations de surfaces

Béton

- Le support en béton doit être sain, solide et complètement mûri. Il doit avoir une résistance cohésive en tension supérieure à 1,2 MPa (175 lb/po) fait selon la méthode ACI 503 R- (Annexe A).
- Les dalles de béton sur sol ou en sous-sol doivent reposer sur un coupe-vapeur efficace.
- La présence continue d'eau sous-jacente doit être évitée à l'endos des dalles supportant le carrelage afin de prévenir le déclenchement de réactions chimiques potentiellement dommageables.
- Le support en béton doit être exempt de pression hydrostatique, de remontée d'humidité et de problèmes d'humidité extrême. Effectuer un test au chlorure de calcium anhydre selon la méthode ASTM F-1869 : L'émission de vapeur d'eau ne doit pas dépasser 2,26 kg / 93 m² par 24 heures (5lb/1 000pi² par 24 heures).
- Les surfaces neuves en béton doivent avoir été finies au lisseur de bois et/ou au balai. La rugosité de la surface doit être au moins équivalente au profil de l'I.C.R.I. CSP – 3 pour l'application en direct de mortiers-colles et de l'I.C.R.I. CSP – 5 pour l'application de chapes et d'enduits d'autonivelant. (Voir les détails dans les dernières directives de "ICRI Technical Guideline # 03732"). Au besoin, dépolir, strier, poncer, graver ou scarifier les vieilles surfaces par le procédé mécanique approprié, tel que le grenailage, le meulage, la scarification, etc. afin d'enlever les restes d'enduits et couches de surface lâches ou faibles.
- Avant de procéder à une installation sur un béton excessivement sec et poreux, saturer d'eau le béton et le garder humide de façon continue pendant au moins 24 heures, puis enlever le surplus d'eau. Laisser sécher la surface pour obtenir ainsi un béton Saturé à Surface Sèche (Béton SSS). L'utilisation du Eagle Prime Plus est une bonne alternative lorsqu'il y a impossibilité de saturation d'eau du béton.

Panneaux de Béton Léger

- Les panneaux de béton doivent être composés de ciment Portland, d'agrégats, de billes de polystyrène, et enrobés d'un treillis en fibres de verre résistant aux effets de sels minéraux, provenir d'un fabricant réputé et être conformes en tout aux exigences de ANSI A118.9. Ils doivent être certifiés apte à l'emploi pour la pose intérieure et/ou extérieure comme appui vertical.
- Les panneaux doivent être fixés perpendiculairement aux montants, surface rugueuse exposée (sans enduit) conformément la norme d'installation ANSI A108.11 pour application intérieure (ou extérieure).
- Les panneaux doivent être placés en rangs décalés, appuyés l'un contre l'autre sans les forcer ou légèrement espacés selon les instructions du fabricant. Les bordures et bouts parallèles à l'ossature doivent être centrés sur les montants. Les panneaux doivent être bien appuyés sur les fourrures et/ou les montants et fixés à la charpente avec des vis à métal non-corrosives à tous les 60 cm (6 po) jusqu'à effleurement de la surface et ce, à 10 mm (3/8 po) minimum du rebord de panneau. Les têtes de vis doivent avoir un diamètre suffisant pour ne pas briser le treillis de renforcement du panneau lors de l'installation et permettre une résistance minimum de 56,7 kg (125 lbs) à la perforation de bord en bord et à l'arrachement. Les vis doivent être assez longues pour que la partie filetée de la vis pénètre d'au moins 6 mm (1/4 po) à l'intérieur du montant ou de la fourrure.
- Poser des entretoises pour s'assurer que les panneaux soient fixés solidement. Les bouts et les bords parallèles aux montants doivent être appuyés en continu.
- Remplir les espaces entre les panneaux avec du mortier-colle servant à l'installation des carreaux et recouvrir le joint d'un ruban en treillis tel que fourni ou recommandé par le fabricant de panneau.

Murs Extérieurs (Béton, maçonnerie et panneaux de Béton léger)

- À l'aide d'une truelle plate, arraser la surface de béton, de maçonnerie ou de panneaux de béton léger d'une couche d'environ 1,5 mm (1/16 po.) à 3 mm (1/8 po.) d'épaisseur de mortier-colle à deux composants, notamment Eagle Bond / Eagle Bond Plus, puis laisser sécher pendant au moins 24 heures avant la pose de carreaux.

Surfaces de Gypse (Pour les murs d'endroits SECS Seulement)

- Les panneaux de gypse (ASTM C 36-97) et les joints de plâtre doivent être recouverts d'une couche d'apprêt Eagle Prime Plus. Laisser sécher l'apprêt avant de procéder à l'application du mortier-colle ou de l'adhésif.
- Important: Les composés de ragréage et de nivellement à base de gypse ne sont pas des supports acceptables.



Directive de Préparations de surfaces

Bois Contreplaqué – Type ‘Extérieur’

- Important : Réservé exclusivement à l'horizontal sur sols et comptoirs résidentiels en lieux secs seulement.
- Pour l'installation de dallages adhésés en directe, le contreplaqué d'appui sous-jacent et celui de la charpente doivent correspondre à la classification de l'A.P.A pour un contreplaqué de type 'EXTÉRIEUR', Groupe 1, de qualité égale ou meilleure à la catégorie CC (obturé) et être conformes à la norme « US PRODUCT STANDARD PS 1-95, ou correspondre à la classification CAN/PLY pour un contreplaqué de catégorie 'EXTÉRIEUR' - SELECT ou (SEL-TF) conforme à la norme ACNOR-0121 pour le sapin Douglas. (Se référer aux exigences normatives AN-3.4.3 de l'ANSI A108.12 pour les charpentes sous-jacentes appropriées à l'installation des carrelages posés en couche mince à l'aide de mortiers-colles au latex conformes à la norme ANSI A118.11.)
- Important : Le bois pressé, le masonite, les panneaux agglomérés et de particules de bois, les panneaux à fibres orientées (OSB), le Lauan, les panneaux d'amiante, et tous les matériaux instables et de surfaçage des sols à base de gypse ne sont pas acceptables en tant que surface d'appui au sein d'un système en pose directe de revêtements de carrelage et de pierre.
- Le contreplaqué doit être neuf et acclimaté aux températures et conditions d'humidité intérieures normales.
- Les panneaux doivent être posés la surface lisse vers le haut de façon à ce que l'orientation apparente du grain du contreplaqué soit perpendiculaire au sens des solives. Les panneaux du dessus et du dessous doivent être posés dans le même sens de façon décalée et à joints chevauchés conformément aux exigences des normes courantes dans l'industrie.
- Lorsque les solives de la charpente sont espacées à tous les 40 cm (16"), au moins deux épaisseurs de panneaux de 15 mm (5/8") chacune doivent être superposées et disposées avec un espacement d'environ 6 mm (1/4") entre chacun des panneaux ainsi que le long des murs, autour des colonnes et des drains. Le contreplaqué du dessus doit être fixé à l'aide de vis à plancher non-corrosives à intervalles de 15 cm (6") sur les bords et de 20 cm (8") dans tous les sens au centre des panneaux.
- Dans tous les cas, les panneaux contigus de contreplaqué ne doivent pas avoir plus de 0.75 mm (1/32 po) de dénivellation hors-plan, en plus haut ou en plus bas, l'un de l'autre. (Se référer aux exigences des normes AN-3.4.3 de l'ANSI A108.12 pour les charpentes sous-jacentes appropriées à l'installation des carrelages posés en couche mince à l'aide de mortiers-colles au latex conformes à la norme ANSI A118.11.)
- Les substrats de planches ou de panneaux doivent être recouvert d'un contreplaqué de 19 mm (3/4") d'épaisseur fixé à l'aide de vis à des intervalles ne dépassant pas 20 cm (8") dans tous les sens au centre et sur le périmètre de chaque panneau.

Resurfaçage sur de Vieux Revêtements Existants

(Installation Intérieure Seulement)

Les vieilles surfaces de terrazzo à base de ciment, de carrelages et de dallages en céramique, porcelaine ou grès, les carreaux de vinyle de composition et les revêtements de sol vinyliques existants (sauf le vinyle coussiné) doivent être structurellement sains, solidement fixés, décapés, propres et exempts de poussière, de cire, de graisse, de scellant, de résidus savonneux et de toute substance susceptible de réduire ou d'empêcher l'adhérence des mortiers ou des adhésifs. (Voir les détails TR-712 et TR-713 dans la plus récente édition du manuel TCA HANDBOOK FOR CERAMIC TILE INSTALLATION ou les détails 323 RW et 324 RF du GUIDE POUR DEVIS 09300, "Manuel d'installation de Tuile" de l'ACTTM).

Meuler, grenailier ou scarifier légèrement au besoin toutes les vieilles surfaces existantes pour enlever tous résidus et créer une rugosité de surface équivalente au profil de l'I.C.R.I. CSP- 3 tel que décrit dans les dernières directives techniques # 03732 de l'ICRI.

ATTENTION : Les produits d'amiante sont cancérigènes. L'inhalation des poussières d'amiante peut causer le cancer des poumons. NE JAMAIS meuler, grenailier, scarifier, perforer, scier ou déchiqeter de quelque manière que ce soit les matériaux ou vieux revêtements de sol susceptible de contenir des fibres d'amiante ou de la silice. En cas de doute, toujours présumer que le vieux revêtement contient de l'amiante et qu'en conséquence il doit être manipulé, enlevé ou traité par un spécialiste professionnel conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux concernant le traitement et la disposition des matières dangereuses.

Condor Chimiques Inc.

2645-B, boul. Terra-Jet, St-Cyrille-de-Wendover, Québec, J1Z 1B3

Tél.: 819-474-6661 Téléc.: 819-474-6681

www.condorchimiques.com

info@condorchimiques.com

